

United Nations

Nations Unies

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

UNRESTRICTED

S/987
23 août 1948
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

MESSAGE DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES NATIONS UNIES
POUR L'INDE ET LE PAKISTAN AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE TRANSMIS PAR LE SECRETAIRE PRINCIPAL DE LA
COMMISSION AU SECRETAIRE GENERAL LE 11 AOUT 1948,
ET RECTIFIE LE 21 AOUT 1948

Le Président de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNCIP) fait connaître au Président du Conseil de sécurité que le Secrétariat a été chargé de demander au Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires en vue de désigner à bref délai des observateurs militaires pour surveiller la suspension d'armes au Cachemire.

NOTE: Le 11 août 1948, le Secrétaire général a reçu de son représentant personnel auprès de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan un câblogramme précisant cette demande; en voici le passage essentiel:

"Je suis chargé par le Président de l'UNCIP de vous demander de prendre des mesures immédiates en vue de désigner à bref délai vingt observateurs militaires en attendant la décision définitive de l'UNCIP; il est possible en effet qu'un accord de suspension d'armes soit très prochainement conclu. Ces observateurs devront avoir une bonne connaissance de l'anglais. Le nombre indiqué correspond à une estimation provisoire. Les observateurs devront être des officiers en activité, aptes au service en campagne."

